



# Commune nouvelle de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 04 décembre 2017

## Procès-verbal

Etaient Présents : Didier BONNARD – Maire

Alain PHILIPPE - André MASLANKIEWICZ - Fabrice GROS – Patricia JANTET - Emile PERRAUD - Michel BATTISTELLA - Bernard MICHAUD et Bruno FORT, adjoints.

Christian COCHET - Christine COCHET – Marie DICORATO - Jimmy GRONDIN - René GUIGARD – Christine LECHON - Céline MAFFRE – Francisco MARTINEZ- Frédérique MOISSET et Cécile MICHAUD conseillers municipaux.

Excusé: Jean-Michel SALQUE

Absent : Patrick CHARNAY et Vanessa VEILLON.

Secrétaire de séance : Cécile MICHAUD

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

- Missions complémentaires assistance à maîtrise d'ouvrage traversée de la RD 1504 et rénovation du réseau d'eau potable de Chazey ;
- Modification statuts CCBS (nouvelles compétences)
- Recensement de la population 2018 ;
- Noël des aînés de la commune.

Madame Cécile MICHAUD est nommée secrétaire de séance.

Pas d'observations sur le procès-verbal du 16 octobre : il est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'une délibération relative à la cession du bâtiment modulaire appartenant à la commune. Accepté à l'unanimité.

Information du Maire dans le cadre de la délégation générale qui lui a été accordée :

Signature avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain de missions complémentaires d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des conventions signées pour les travaux de voirie de la RD1504 et la rénovation du réseau d'eau potable de Chazey.

Les délibérations annoncées peuvent donc être retirées. Accepté à l'unanimité.

### **Modification des statuts de la communauté de communes Bugey Sud**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que par délibération en date du 19 octobre 2017, la Communauté de communes Bugey Sud s'est prononcée en faveur de la modification de ses statuts et qu'il convient pour les communes membres d'émettre un avis.

Il rappelle que cette modification est rendue nécessaire par les lois ALUR et NOTRe afin que la Communauté de Communes puisse continuer à bénéficier de la bonification de dotation globale de fonctionnement (DGF). Cette bonification est de l'ordre de 340 000€/an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve la modification des statuts de la CCBS. Les compétences exercées passeront de 9 à 12 au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Recensement de la population 2018

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Directeur Régional de l'INSEE informant la Commune de Chazey-Bons qu'elle aura à procéder à l'enquête du recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2018, conformément au décret n°2003-561 du 23 juin 2003.

Le coordonnateur communal et les agents recenseurs nommés par arrêté municipal sont :

- Virginie BURDET : coordonnateur communal et agent recenseur pour le district 3 (chef-lieu et l'Abbaye) ;
- Damien MARTIN : agent recenseur (district 2 - hameaux de la commune déléguée de Chazey-Bons) ;
- Julien GOEDERT : agent recenseur (district 4 - Chavillieu et Pugieu).

Monsieur le Maire indique que le montant de la dotation qui sera versée forfaitairement à la commune au titre de l'enquête s'élève à 1.979 euros.

Il propose de répartir cette enveloppe entre les 3 agents recenseurs, proportionnellement au nombre d'habitants de chaque district et en incluant une pondération liée aux frais de transport pour les districts 2 et 4.

Le travail de coordination s'effectue sur le temps de travail de l'agent municipal, il ne donne pas lieu à rémunération spécifique mais pourrait faire l'objet d'heures supplémentaires rémunérées selon les taux en vigueur.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## Noël des aînés de la commune

Monsieur le Maire rappelle qu'après la dissolution du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), la commune a pris en charge l'action sociale via une commission composée d'élus et de membres extérieurs.

Cette année, la commission a décidé de proposer aux personnes de 70 ans et plus, domiciliées dans la commune, propriétaires d'une résidence secondaire ou inscrites sur les listes électorales (principale et complémentaires) au choix :

- De participer à un repas qui sera servi à la salle des fêtes,
- De bénéficier d'un bon d'achat nominatif d'une valeur de 25€, valable dans l'un des commerces suivants :
  - o Chocolaterie Lionel CARPIN
  - o Intermarché Chazey-Bons
  - o Restaurant l'Ô
  - o Restaurant PLOTTIN

Les personnes hospitalisées ou en maison de retraite recevront un colis cadeau.

Invité à se prononcer, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

## Cession bâtiment modulaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est toujours propriétaire d'un bâtiment modulaire entreposé sur la plate-forme du garage municipal acquis à l'ouverture de la 4<sup>ème</sup> classe avant la construction du groupe scolaire La Louvatière.

Cet équipement n'est plus utilisé et Monsieur Philippe KONTZLER, prêtre auxiliaire de Chazey-Bons, domicilié au presbytère, s'est montré acquéreur à titre personnel.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'accepter cette demande et de céder ce bâtiment modulaire en l'état au prix de 3 000 € (trois mille euros).

Accepté à l'unanimité.

### Informations diverses

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier qui lui a été remis par Monsieur GRISOTTO au sujet du fonctionnement de la société de chasse et de la réponse qui lui a été faite. Le conseil municipal prend acte de cet échange.
- Point sur les réunions de quartiers : entre 20 et 25 personnes étaient présentes à celles qui se sont déjà tenues. Pas de gros problèmes soulevés et des échanges cordiaux avec la population.
- La sculpture qui avait été volée au rond-point de Penaye vient d'être refaite et posée. Ce nouveau poisson est l'œuvre de Rémy DE LORENZI qui l'a offert à la commune. Le conseil municipal lui adresse ses remerciements.
- Cérémonie des vœux du Maire : vendredi 12 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes.
- Newsletter de la gendarmerie : les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie.
- SIEA : compte rendu de l'assemblée générale par Alain Philippe délégué de la commune. Du retard annoncé sur le déploiement de la fibre.
- Question de Cécile Michaud sur la date de fin des affouages à Pugieu : 30 avril 2018.
- Extinction de l'éclairage public la nuit : suite à l'expérience concluante conduite au hameau de Cressieu pendant un an, une extension progressive de l'éclairage public la nuit sera opérée sur le reste de la commune.
- Uniformisation des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public : dans un souci de simplification il est proposé d'ouvrir tous les jours, du lundi au samedi, selon un même créneau horaire, de 9 h à 11 h.
- Bulletin municipal : en cours d'achèvement pour distribution courant janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 04 décembre 2017.

A Chazey-Bons, le 05 décembre 2017

Le Maire, Didier BONNARD

